

Que recommanderiez-vous comme croissance totale du budget pour 2004-2005 :

- (a) croissance nominale zéro (soit 544 millions de dollars, comme pour les trois exercices précédents - baisse du pouvoir d'achat) ;*
- (b) croissance réelle zéro (soit 544 millions de dollars + réévaluation + augmentation prévisible des coûts - ni hausse ni baisse du pouvoir d'achat) ;*
- (c) croissance réelle positive ? De combien de points de pourcentage ? (soit 544 millions de dollars + croissance + réévaluation + augmentation prévisible des coûts - hausse du pouvoir d'achat).*

Considérez-vous qu'il est nécessaire d'améliorer la structure et la présentation du budget ? Dans l'affirmative, comment procéder pour y parvenir ?

6. La Conférence générale et le Conseil exécutif ont demandé qu'une attention particulière soit accordée dans le processus de programmation à la nécessité de définir et concrétiser clairement le lien entre les thèmes et les objectifs stratégiques du C/4 et les activités proposées dans le C/5. Comme le document 32 C/5 représentera la deuxième phase du 31 C/4 approuvé, il faudra y veiller dans son élaboration.

Le thème général du 31 C/4 approuvé se retrouve-t-il suffisamment dans le 31 C/5 approuvé ? Dans la négative, que faire pour mieux faire apparaître leurs rapports à l'avenir ?

Le 31 C/5 approuvé est-il suffisamment relié aux objectifs et sous-objectifs stratégiques du 31 C/4 approuvé ? Dans la négative, comment améliorer le lien en question dans le 32 C/5 ?

II. Définir les principes de programmation et fixer les priorités de programme

7. Pour avoir plus d'impact, chacun des cinq grands programmes du 31 C/5 approuvé - à savoir, éducation, sciences exactes et naturelles, sciences sociales et humaines, culture, communication et information - est structuré autour d'une priorité principale qui, dans chaque cas, bénéficie d'un supplément de ressources budgétaires par rapport au 30 C/5 approuvé, accompagnée le plus souvent de trois autres priorités permettant de mieux concentrer les autres activités du secteur considéré. Dans le 31 C/5 approuvé, les priorités principales correspondant à chacun des grands programmes sont les suivantes : l'éducation de base pour tous ; ressources en eau et écosystèmes ; éthique des sciences et des technologies ; diversité et pluralisme culturels ; promouvoir l'accès à l'information, en particulier celle du domaine public.

Etes-vous d'avis qu'il convient pour le 32 C/5 de choisir à nouveau une priorité principale et un nombre restreint d'autres priorités par grand programme ?